



Formation en présentiel

Réf : PR D01
V1 2024

Formation Sensibilisation au Risque Chimique

Durée : 3,5
heures / 0,5 jour

Objectifs de la formation :

Connaître les pictogrammes de produits dangereux
Identifier les risques et rechercher les informations sur les produits chimiques
Assimiler les règles de prévention et de protection
Savoir réagir en cas d'accident

Compétences développées:

- Connaître les risques liés aux produits chimiques dangereux de l'entreprise
- Connaître les règles de sécurité pour s'en protéger

Public concerné :

Toute personne travaillant dans un lieu où des substances ou préparations dangereuses sont stockées ou utilisées

Effectif par session :

1 participant minimum / 10 maximum

Prérequis :

Aucun

Modalités d'accès :

Aucune en dehors des prérequis

Modalités de déroulement de l'action de formation

- Formation réalisée en présentiel
- Un émargement sera réalisé au minimum par demi-journée pour tous les participants afin d'attester de l'exécution de la formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter.



Méthodes pédagogiques et moyens utilisés :

Méthodes : affirmative, démonstrative et active

Pour la formation théorique : mise à disposition d'une salle de réunion

Pour la partie pratique : Études des FDS et de l'étiquetage des agents chimiques de l'établissement. Identification des produits et des mesures de protection in situ

Support de cours – Plaquette identification des produits dangereux

Programme :

1/ Rappel sur les notions élémentaires de sécurité

- Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les dangers et les risques. Les mesures de sécurité

2/ Connaître et identifier les risques

- La classification des agents chimiques dangereux
- L'étiquetage des contenants
- Les Fiches de Données de Sécurité – FDS
- Les risques liés aux agents chimiques dangereux

3/ La prévention des risques liés à la manipulation

- Le contexte réglementaire
- Les règles de stockage et de manipulation des A.C.D.
- La gestion des situations d'urgence
- La gestion des déchets
- Passage au poste de travail pour mettre en application les consignes

4/ Evaluation des acquis

Qualité des intervenants :

Formateur diplômé, expérimenté, spécialiste de la prévention des risques professionnels

Evaluation :

Evaluation formative au cours de la formation et évaluation finale sous forme de quiz

Attribution finale :

Certificat de stage / Attestation individuelle de formation

Maintien des connaissances :

Préconisé tous les 5 ans et aussi souvent que nécessaire